



Journées du logement de Granges 2014

Nicole Decker, Cheffe de l'Office cantonal du logement, Neuchâtel

L'influence des pouvoirs publics sur le coût du logement – une loi cantonale spécifique suffit-elle?

Le canton de Neuchâtel doit faire face à un double défi : d'une part, celui d'atténuer la pénurie de logements vacants, et d'autre part, celui de faire face au rapide vieillissement de la population. L'objectif principal de la politique neuchâteloise du logement est d'augmenter puis de maintenir la proportion des LUP sur le marché, donc de passer de 2 à 5% du total, en favorisant les MOUP (maîtres d'ouvrages d'utilité publique : coopératives d'habitations et d'habitants, communes, fondations, etc.). Les loyers doivent couvrir les coûts, et les éventuels rendements sont intégralement réinvestis dans les logements, freinant ainsi l'inflation et la spéculation sur les loyers.

La conférence de ce jour démontre qu'il est particulièrement judicieux d'encourager la création de véritables quartiers durables. Les offices fédéraux de l'énergie (OFEN) et du développement territorial (ARE) définissent le quartier durable par les paramètres suivants:

- *Densité, mixité fonctionnelle et mobilité durable;*
- *Haute qualité environnementale;*
- *Mixité intergénérationnelle et sociale;*
- *Bien-être et convivialité;*
- *Maîtrise des coûts;*
- *Processus participatif.*

Le Grand Conseil du canton de Neuchâtel vient d'adopter un crédit-cadre quadriennal de 18 millions de francs à l'unanimité le 2 septembre dernier pour soutenir la construction et la rénovation de logements d'utilité publique (LUP) - par l'octroi de prêts et l'acquisition de parts sociales.

Mais, est-ce suffisant ?

Par le biais de plusieurs exemples de projet, il est mis en évidence que nous devons agir de concert, entre la Confédération, les cantons et les communes et les maîtres d'ouvrage d'utilité publique. C'est seulement ainsi que nous pourrions y parvenir !



Projet Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds –
La première pierre a été posée en août 2014